

Rapport public Parcoursup session 2025

IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)	Jury par défaut	Tous les candidats	19	156	95	34	18

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	135	83	28	16	88,9 %
			Masculin	21	12	6	2	11,1 %
			Total	156	95	34	18	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	27	16	8	4	40 %
				AB	28	18	6	3	30 %
				B	12	9	6	2	20 %
				TB	4	4	1	1	10 %
				Total	71	47	21	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	27	9	1	0	0 %
				AB	14	10	3	3	60 %
				B	7	7	3	1	20 %
				TB	2	2	2	1	20 %
				Total	52	28	9	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	11	6	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	11	7	1	0	0 %
				B	6	3	2	2	66,7 %
				TB	4	4	1	1	33,3 %
				Total	32	20	4	3	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	96	57	17	10	55,6 %
			En réorientation	23	14	8	4	22,2 %
			Non scolarisés	33	20	7	4	22,2 %
			Autres	4	4	2	0	0 %
			Total	156	95	34	18	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	40	23	7	3
			Autres doublettes	11	5	2	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS HDF - Site Artois - D.E Educateur Spécialisé (24948)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	78,4 %	82,1 %	77,8 %	60 %
		Autres doublettes	21,6 %	17,9 %	22,2 %	40 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Note autobiographique (3 à 4 pages)	Présentez et valorisez des expériences d'encadrement et d'animation dans la rubrique Activités et centre d'intérêt, item Expériences d'encadrement ou d'animation	Très important
	Note autobiographique (3 à 4 pages)	Présentez et argumentez votre motivation pour la formation/métier dans la rubrique Projet de formation motivé	Essentiel
	Note autobiographique (3 à 4 pages)	Présentez et argumentez votre motivation pour la formation/métier dans la rubrique Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Note autobiographique (3 à 4 pages)	Présentez et valorisez vos expériences professionnelles, de stages ou expériences dans la rubrique Activités, centre d'intérêt, item Expériences professionnelles ou stages effectués et/ou item Engagement citoyen personnelles	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Note autobiographique (3 à 4 pages)	Présentez et valorisez vos centres d'intérêts en lien avec la formation /métier dans la rubrique Activités et centres d'intérêt, item Pratiques sportives et culturelles	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

1° Etre titulaire du baccalauréat ;

2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;

3° Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de [l'article L. 613-5 du code de l'éducation](#).

A l'issue de l'épreuve orale d'admission, si celle-ci est favorable, seules les candidatures répondant aux pré requis ci-dessous pourront être classées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le jury est composé d'un professionnel et/ou d'un formateur. Il tient compte des éléments figurant dans le dossier de candidature, complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. Pour servir de support à l'entretien, le candidat devra nous faire parvenir une note autobiographique dactylographiée de 2 à 3 pages.

L'appréciation porte sur les critères suivants :

- capacité à communiquer
- capacité à mener une réflexion
- capacité à donner des éléments de motivation
- capacités à élaborer son projet de formation

Modalités : Durée de l'entretien : 30 minutes, environ

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Assurez-vous de compléter toutes les rubriques, en utilisant pleinement chaque espace pour enrichir votre candidature.
- Prenez le temps de vous relire afin de corriger les éventuelles fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Veillez à structurer vos présentations de manière dynamique et argumentée, en développant vos motivations sans répétitions entre les différentes sections.

Signature :

BERTRAND COPPIN,

Directeur de l'établissement IRTS HDF - Site Artois